

## Litige avec un bijoutier montre guess

## Par trappeur0, le 18/06/2009 à 21:15

## Bonjour,

J'ai fait changer la pile sur une montre collector guess mouvement suisse lors de la récupération le dateur est casse

il me disent qu'il n'ont pas touche au dateur alors que cette montre ne possede qu'un bouton de reglage

comment expliquer qu'il est pu mettre a l'heure mais pas la date???

le bijoutier ne veut rien savoir et fait faire un devis a ces frais et m'annonce 96 euros de reparation

que faire car cette montre était en parfait état lors du depot la bijouterie a une assurance contratuelle mais refuse sa responsabilite

merci de votre reponse